

Zeitschrift: Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne
Herausgeber: Chancellerie d'État du canton de Berne
Band: 17 (1917)

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

II. Lois et ordonnances fédérales.

	Page
<i>Arrêté du Conseil fédéral étendant la protection de l'industrie hôtelière contre les conséquences de la guerre, 5 janvier 1917</i>	3
<i>Ordonnance du Département politique concernant le contrôle du papier, 3 janvier 1917</i>	5
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant le séquestre et l'emploi du goudron, 5 janvier 1917</i>	6
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'élévation des indemnités de vivres, 5 janvier 1917</i>	9
<i>Décision du Département suisse de l'économie publique concernant l'alimentation du pays en lait, 30 décembre 1916</i>	11
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'organisation des inspecteurats suisses des fabriques, 13 janvier 1917</i> . . .	19
<i>Décision du Département militaire suisse relative aux prix maxima des pâtes alimentaires et de la farine fourragère provenant de blés pour pâtes alimentaires, 17 janvier 1917</i>	22
<i>Décision du Département suisse de l'économie publique concernant l'utilisation du lait pour la fabrication du fromage à pâte molle et d'autres espèces de fromages, 22 janvier 1917</i>	24
<i>Inventaire des approvisionnements en charbon, 22 janvier 1917</i>	27
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant les mesures propres à restreindre la consommation de gaz, 23 janvier 1917</i>	28
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant le commerce du fer et de l'acier, 23 janvier 1917</i>	30
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'interdiction du déplacement et de la vente des chevaux de piquet, 23 janvier 1917</i>	32
<i>Arrêté du Conseil fédéral complétant celui du 24 octobre 1916 concernant l'interdiction d'abattre des noyers, 30 janvier 1917</i>	33

	Page
<i>Arrêté du Conseil fédéral portant modification de l'arrêté du Conseil fédéral du 27 août 1914 relatif aux mesures propres à assurer au pays l'alimentation en pain, 30 janvier 1917</i>	35
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant le contrôle obligatoire des ouvrages en platine, 2 février 1917</i>	36
<i>Ordonnance sur la sauvegarde des secrets militaires, 2 février 1917</i>	39
<i>Arrêté du Conseil fédéral mettant provisoirement hors vigueur quelques dispositions de l'ordonnance du 10 août 1914 relative à la publication de renseignements militaires, 2 février 1917</i>	41
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'achat des denrées alimentaires, 2 février 1917</i>	42
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la vente du pain frais, 2 février 1917</i>	44
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'usage et le commerce de la farine panifiable, 2 février 1917</i>	47
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la remise de denrées monopolisées par l'entremise des cantons, 2 février 1917</i>	50
<i>Dispositions d'exécution pour l'arrêté du Conseil fédéral du 2 février 1917 concernant la remise de denrées monopolisées par l'entremise des cantons, 2 février 1917</i>	52
<i>Contrôle obligatoire des ouvrages en platine, 5 février 1917</i>	56
<i>Prix maxima du riz, du sucre et de leurs produits, 5 février 1917</i>	56
<i>Arrêté du Conseil fédéral portant adjonction de dispositions complémentaires aux articles 4, 6 et 8 de l'arrêté du Conseil fédéral du 18 septembre 1916 concernant l'impôt fédéral sur les bénéfices de guerre, 9 février 1917</i>	61
<i>Prix maxima applicables dans le commerce des fers et aciers, 9 février 1917</i>	63
<i>Contrôle obligatoire du platine, 6 février 1917</i>	66
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant le commerce des combustibles minéraux, 13 février 1917</i>	70
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant le développement de la production agricole, 16 février 1917</i>	72
<i>Prix maxima de vente en Suisse du coton brut, des fils de coton simples et retors et des tissus de coton, 17 février 1917</i>	77

	Page
<i>Arrêté du Conseil fédéral portant modification de l'ordonnance sur les postes, 20 février 1917</i>	79
<i>Inventaire du sucre industriel, 19 février 1917</i>	85
<i>Arrêté du Conseil fédéral portant abrogation du dernier alinéa de l'article 2 de l'ordonnance d'exécution du 5 octobre 1910 pour la loi fédérale sur l'interdiction de l'absinthe, 20 février 1917</i>	87
<i>Arrêté du Conseil fédéral autorisant la perception de suppléments aux taxes de transport des entreprises de chemins de fer et de navigation, 20 février 1917</i>	88
<i>Arrêté du Conseil fédéral prescrivant des restrictions alimentaires, 23 février 1917</i>	91
<i>Arrêté du Conseil fédéral réglant la surveillance des exploitations de bois dans les forêts privées non protectrices, 23 février 1917</i>	94
<i>Arrêté du Conseil fédéral relatif à l'application, durant l'occupation des frontières, des articles 7 et 9 de la loi fédérale du 25 juin 1903 sur la naturalisation des étrangers et la renonciation à la nationalité suisse, 23 février 1917</i>	96
<i>Ordonnance concernant l'inscription des automobiles et des motocyclettes par leur propriétaire, 23 février 1917</i>	98
<i>Prix maxima du froment, du seigle et des produits de leur mouture, 23 février 1917</i>	102
<i>Fabrication et vente de semoule de consommation provenant de céréales panifiables, 26 février 1917</i>	104
<i>Décision du Département militaire suisse relative aux prix maxima des pâtes alimentaires et de la farine fourragère provenant de blés pour pâtes alimentaires, 28 février 1917</i>	106
<i>Règlement concernant les transports de police, 2 mars 1917</i>	108
<i>Ordonnance du Tribunal fédéral concernant les inscriptions et annotations au registre foncier à requérir par les offices de poursuite et de faillite, 21 décembre 1916</i>	120
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la création d'un office central pour le transport des marchandises à importer ou à exporter, 6 mars 1917</i>	130
<i>Arrêté du Conseil fédéral portant modification de l'article 217 (bière) de l'ordonnance sur le commerce des denrées alimentaires et de divers objets usuels, 6 mars 1917</i>	133

	Page
<i>Décision</i> du Département suisse de l'économie publique concernant la culture des pommes de terre et les prix maxima, 7 mars 1917	135
<i>Prix maxima</i> de vente des charbons et prescriptions concernant le commerce des combustibles minéraux, 7 mars 1917	141
<i>Règlement</i> concernant la participation de la Confédération à la conservation des monuments historiques, 9 mars 1917	146
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral portant modification de l'article 2 du règlement de la commission fédérale de recours pour l'impôt de guerre, du 30 août 1916, 16 mars 1917	154
<i>Prix maxima</i> applicables dans le commerce du fer et de l'acier, 19 mars 1917	155
<i>Prescriptions</i> générales pour l'emploi, la répartition et la réglementation des prix du goudron et des produits de sa distillation, 19 mars 1917	156
<i>Commerce</i> des combustibles minéraux, 22 mars 1917	159
<i>Arrêté</i> fédéral concernant la modification des prescriptions sur le paiement de la finance de statistique dans le trafic des marchandises avec l'étranger, 24 mars 1917 .	160
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant le „fonds de chômage“, 24 mars 1917.	162
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral portant modification de l'ordonnance sur les postes, 26 mars 1917	164
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant l'entrée en vigueur des articles 36 à 39 (commission des ateliers fédéraux) de la loi fédérale du 18 juin 1914 sur le travail dans les fabriques, 28 mars 1917	166
<i>Décision</i> du Département suisse de l'économie publique concernant la fourniture de caillettes de veaux en vue de la fabrication du fromage, 31 mars 1917	167
<i>Mouture</i> du maïs en grain et prix maxima des produits de sa mouture, 2 avril 1917	169
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant la répartition du lait destiné à la consommation, 4 avril 1917	173
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant la fourniture de lait frais à prix réduits, 4 avril 1917	175
<i>Interdiction</i> du commerce du lait, 5 avril 1917	178
<i>Prix maxima</i> applicables dans le commerce du fer et de l'acier, 11 avril 1917	179

	Page
<i>Prix maxima du foin et du regain, 11 avril 1917</i>	180
<i>Prix maxima du riz, du sucre et de leurs produits, 11 avril 1917</i>	181
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant le trafic du bétail, 13 avril 1917</i>	182
<i>Arrêté du Conseil fédéral relatif à la remise du foin et du regain, 14 avril 1917</i>	193
<i>Loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques, 20 avril 1917</i>	195
<i>Arrêté du Conseil fédéral augmentant les amendes applicables aux coupes de bois interdites, 20 avril 1917</i>	220
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant le ravitaillement du pays en lait et en produits laitiers, 18 avril 1917</i>	221
<i>Décision du Département suisse de l'économie publique concernant le prix du lait, 24 avril 1917</i>	228
<i>Arrêté du Conseil fédéral fixant la hauteur des lignes de prise de courant aux passages à niveau, 24 avril 1917</i>	232
<i>Décision du Département suisse de l'économie publique abrogeant l'interdiction du commerce du lait, 26 avril 1917</i>	234
<i>Arrêté du Conseil fédéral complétant celui du 23 janvier 1917 sur les mesures propres à restreindre la consommation du gaz, 27 avril 1917</i>	235
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant celui du 4 novembre 1913 concernant les certificats de maturité pour les candidats aux professions médicales, 27 avril 1917</i>	236
<i>Prescriptions d'exécution n° 1 pour l'arrêté du Conseil fédéral du 13 avril 1917 concernant le trafic du bétail, 27 avril 1917</i>	239
<i>Prescriptions d'exécution du Département suisse de l'économie publique relatives à l'arrêté du Conseil fédéral du 4 avril 1917 concernant la fourniture de lait de consommation à prix réduits, 27 avril 1917</i>	245
<i>Décision du Département suisse de l'économie publique relative au commerce des fruits, 28 avril 1917</i>	248
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant temporairement l'article 17 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux, 1^{er} mai 1917</i>	249
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'inventaire, l'interdiction d'exportation et le séquestre des pigeons voyageurs, 4 mai 1917</i>	251

	Page
<i>Interdiction de l'entraînement des pigeons voyageurs dans l'intérieur du pays, 28 avril 1917</i>	252
<i>Ordonnance concernant la statistique du commerce de la Suisse avec l'étranger, 9 mai 1917</i>	253
<i>Arrêté du Conseil fédéral autorisant l'emploi de la saccharine dans la fabrication de certaines boissons, 9 mai 1917</i>	263
<i>Décision du Département suisse de l'économie publique concernant l'importation des matières fourragères, 10 mai 1917</i>	264
<i>Ordonnance du Conseil fédéral concernant les hommes âgés de 16 à 60 ans aptes au tir au fusil, 11 mai 1917</i>	265
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la vente de l'aluminium, des articles mi-fabriqués en aluminium, des déchets d'aluminium et du vieil aluminium, 11 mai 1917</i>	270
<i>Vente de l'aluminium, des articles mi-fabriqués en aluminium et des déchets d'aluminium, 11 mai 1917</i>	273
<i>Arrêté du Conseil fédéral relatif à la statistique suisse des surfaces cultivées en 1917, 16 mai 1917</i>	275
<i>Prix maxima de l'avoine, de l'orge et des produits de leur mouture, 16 mai 1917</i>	281
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'article 114 de l'ordonnance sur les téléphones (conversations urgentes), 16 mai 1917</i>	284
<i>Création d'un service fédéral de ravitaillement en bétail de boucherie, 18 mai 1917</i>	285
<i>Décision du Département suisse de l'économie publique concernant la fabrication du fromage à pâte molle, 21 mai 1917</i>	290
<i>Décision du Département suisse de l'économie publique relative à la fourniture et aux prix maxima des peaux, 21 mai 1917</i>	293
<i>Décision du Département suisse de l'économie publique relative à la préparation, à l'emploi et aux prix maxima des cuirs, 21 mai 1917</i>	300
<i>Arrêté du Conseil fédéral relatif à la remise du foin, du regain et de la paille, 24 mai 1917</i>	315
<i>Prix maxima de la paille de céréales, de la paille hachée et du flat de marais, 24 mai 1917</i>	316
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'exploitation des tourbières et le commerce de la tourbe, 24 mai 1917.</i>	318

	Page
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'ordonnance sur les postes, 24 mai 1917</i>	321
<i>Décision du Département militaire suisse relative aux prix maxima des pâtes alimentaires et de la farine fourragère provenant de blés pour pâtes alimentaires, 28 mai 1917</i>	326
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la fourniture du pain à prix réduit, 29 mai 1917</i>	328
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'emploi et la mouture des céréales panifiables, ainsi que l'emploi et la vente des produits de la mouture, 29 mai 1917.</i>	331
<i>Livraison de sucre pour la nourriture des abeilles, 30 mai 1917</i>	339
<i>Inventaire du poivre, 30 mai 1917</i>	343
<i>Décision du Département suisse de l'économie publique concernant la vente du beurre et du fromage, 31 mai 1917</i>	344
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant le tarif des provisions à allouer aux caisses-maladie reconnues chargées du service d'agence de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents à Lucerne, ainsi que le tarif fixant la part de la prime à leur céder en cas de transfert d'assurance, 1^{er} juin 1917</i>	352
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant une nouvelle limitation de la vente des spiritueux par la régie des alcools, 1^{er} juin 1917</i>	355
<i>Ordonnance concernant les dispositions à prendre en vue d'assurer la fourniture du matériel nécessaire à l'armée, 4 juin 1917</i>	357
<i>Institution d'un Office central pour le ravitaillement en beurre, 1^{er} juin 1917</i>	360
<i>Prix maxima de vente des charbons et prescriptions concernant le commerce des combustibles minéraux, 4 juin 1917</i>	364
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la durée du sursis général aux poursuites, 9 juin 1917</i>	367
<i>Arrêté du Conseil fédéral autorisant l'emploi de la glycose dans la fabrication de certains sirops, 9 juin 1917</i>	368
<i>Expropriation de bétail de boucherie par le service fédéral de ravitaillement en bétail de boucherie, 7 juin 1917</i>	369
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'exemption de la taxe militaire en faveur du personnel des chemins de fer</i>	369

	Page
chargé du service de garde armé durant l'exploitation en temps de paix, 11 juin 1917	372
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant la mise en vigueur de l'article 29 de la loi fédérale sur l'assurance militaire, 11 juin 1917	373
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral prescrivant des restrictions alimentaires, 11 juin 1917	374
<i>Fourniture</i> et commerce des fruits, 11 juin 1917	376
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral modifiant l'article 3 de l'ordonnance concernant les secours délivrés aux familles des militaires (augmentation des secours), 11 juin 1917	381
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral modifiant l'arrêté du Conseil fédéral du 13 avril 1917 sur le trafic du bétail, 12 juin 1917	382
<i>Prescriptions</i> pour l'exécution de l'arrêté du Conseil fédéral du 13 avril 1917 concernant le trafic du bétail, 13 juin 1917	383
<i>Prix maxima</i> pour cerises, 12 juin 1917	390
<i>Arrêté</i> fédéral approuvant le traité conclu le 21 août 1916 entre la Suisse et l'Autriche au sujet de la légalisation d'actes publics, 21 décembre 1916	393
<i>Décision</i> du Département suisse de l'économie publique concernant le ravitaillement du pays en pommes de terre, 15 juin 1917	401
<i>Prix maxima</i> de la benzine et du benzol, 16 juin 1917 . .	403
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant le contrôle des ouvrages d'or, d'argent et de platine importés, 16 juin 1917 . .	406
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral relatif à l'interdiction de la vente du pain frais, 18 juin 1917	410
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral relatif au commerce du foin et de la paille, 18 juin 1917	415
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral relatif à la protection des locataires contre l'élévation de loyers et la résiliation de baux, 18 juin 1918	422
<i>Achat</i> de fromage chez le producteur, 18 juin 1917 . . .	424
<i>Arrêté</i> fédéral sur le résultat de la votation populaire du 13 mai 1917 touchant l'insertion dans la constitution fédérale d'un article 41 bis et d'un nouvel alinéa de l'article 42 sous lettre g (perception de droits de timbre par la Confédération), 19 juin 1917	430

	Page
<i>Supplément à l'arrêté du Conseil fédéral, du 24 mai 1917, concernant l'exploitation des tourbières et le commerce de la tourbe, 22 juin 1917</i>	432
<i>Ordonnance du Département suisse de l'intérieur relative à l'exploitation des tourbières et au commerce de la tourbe, 25 juin 1917</i>	433
<i>Prix maxima de la tourbe, 25 juin 1917</i>	436
<i>Ordonnance du Département politique suisse concernant le commerce des chiffons et des déchets d'étoffes de tout genre à l'état neuf, 26 juin 1917</i>	439
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant les compétences du Département politique et du Département de l'économie publique, 30 juin 1917</i>	442
<i>Prix maxima des cuirs pour courroies de transmission et des courroies de transmission terminées, 30 juin 1917 . . .</i>	444
<i>Arrêté du Conseil fédéral sur les prix de vente de la régie des alcools pour l'alcool à brûler, 3 juillet 1917 . . .</i>	450
<i>Mouture du maïs en grain, prix maxima du maïs en grain et des produits de sa mouture, 2 juillet 1917</i>	451
<i>Prix maxima du froment, du seigle et des produits de leur mouture, 3 juillet 1917</i>	454
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la fourniture de pain à prix réduit, 3 juillet 1917</i>	456
<i>Fourniture de farine blanche pour usages spéciaux; fabrication et vente de semoule de consommation provenant de céréales panifiables, 3 juillet 1917</i>	457
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant les interdictions d'exportation, 30 juin 1917</i>	459
<i>Adhésion de la Chine aux conventions IV, VI, VII, VIII et XI signées à la deuxième conférence internationale de la paix à la Haye, 30 juin 1917</i>	464
<i>Arrêté du Conseil fédéral relatif à l'uniforme gris-vert de l'armée et aux insignes de grade, 4 juin 1917</i>	465
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant les édulcorants artificiels, 6 juillet 1917</i>	478
<i>Accession du Maroc à la convention de Berne revisée de 1908 pour la protection des œuvres littéraires et artistiques, 30 juin 1917</i>	479
<i>Accession du Maroc à la convention pour la protection de la propriété industrielle, 30 juin 1917</i>	480

	Page
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral modifiant celui du 30 novembre 1915 relatif à l'entrée en vigueur de l'article 11 de l'ordonnance concernant les mesures de longueur et de capacité, les poids et les balances en usage dans le commerce, 10 juillet 1917	481
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral complétant et modifiant partiellement l'ordonnance concernant l'exécution de la peine d'emprisonnement sous le régime militaire, 13 juillet 1917	482
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant la capture et la vente du corégone dit Brienzlig du lac de Brienz, 13 juillet 1917	484
<i>Règlement</i> de transport des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses, du 1 ^{er} janvier 1894, 13 juillet 1917	485
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en bois de feu, 14 juillet 1917	486
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant la fourniture d'essence pour les véhicules automobiles, 14 juillet 1917 . . .	490
<i>Arrêté</i> fédéral concernant l'organisation du Tribunal fédéral des assurances et la procédure à suivre devant ce Tribunal, 28 mars 1917	495
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant l'organisation du Département suisse de l'économie publique, 17 juillet 1917	534
<i>Dispositions</i> d'exécution du Département militaire suisse pour l'arrêté du Conseil fédéral du 18 juin 1917 relatives au commerce du foin et de la paille, 17 juillet 1917	544
<i>Ordonnance</i> du Département suisse de l'intérieur relative à l'exploitation des tourbières et au commerce de la tourbe, 21 juillet 1917	551
<i>Prix maxima</i> de la tourbe, 21 juillet 1917	555
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant le Manuel suisse des denrées alimentaires, 25 juillet 1917	558
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral autorisant l'emploi de l'acide formique pour la conservation des jus de fruits, 27 juillet 1917	559
<i>Décision</i> du Département suisse de l'économie publique concernant le ravitaillement du pays en pommes de terre, 25 juillet 1917	561
<i>Prix maxima</i> du riz, du sucre et de leurs produits, 27 juillet 1917	562
<i>Inventaire</i> des résidus de toutes sortes contenant du métal, 27 juillet 1917	565

	Page
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant de nouvelles réductions des horaires des entreprises des chemins de fer et de navigation à vapeur, 28 juillet 1917</i>	566
<i>Ordonnance du Département suisse de l'intérieur relative à l'approvisionnement du pays en bois de feu, 30 juillet 1917</i>	570
<i>Vente de fourrage de Quaker, 18 juillet 1917</i>	573
<i>Arrêté du Conseil fédéral relatif à la récolte des céréales en 1917, 2 août 1917</i>	574
<i>Arrêté du Conseil fédéral sur les prescriptions cantonales d'exécution relatives à la législation exceptionnelle de la Confédération, 2 août 1917</i>	584
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'ordonnance sur les postes, 3 août 1917</i>	585
<i>Vente du fromage, 6 août 1917</i>	587
<i>Poinçons d'importation pour les ouvrages d'or, d'argent et de platine, 30 juillet 1917</i>	589
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la répartition des pâtes alimentaires par l'entremise des autorités cantonales, 9 août 1917</i>	596
<i>Livraison aux cantons de contingents de pâtes alimentaires, 9 août 1917</i>	597
<i>Décision du Département militaire suisse relative aux prix maxima des pâtes alimentaires et de la farine fourragère provenant des blés pour pâtes alimentaires, 9 août 1917</i>	602
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la création d'un office fédéral du pain, 10 août 1917</i>	605
<i>Prix maxima du cuir de mouton, 11 août 1917</i>	608
<i>Prix maxima de l'avoine, de l'orge et des produits de leur mouture, 14 août 1917</i>	610
<i>Arrêté du Conseil fédéral complétant celui du 18 avril 1917 concernant le ravitaillement du pays en lait et en produits laitiers, 17 août 1917</i>	614
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'extension de l'arrêté du Conseil fédéral du 18 juin 1917 relatif au commerce du foin et de la paille, 17 août 1917</i>	617
<i>Office central fédéral du lait et des produits laitiers, 18 août 1917</i>	619
<i>Accroissement de la production du beurre, 18 août 1917</i>	621
<i>Prescriptions sur le commerce de beurre, 18 août 1917</i>	622

	Page
<i>Prix maxima</i> du beurre, 18 août 1917	626
<i>Fourniture</i> et commerce des fruits, 18 août 1917	629
<i>Prix maxima</i> du pétrole, 20 août 1917	635
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral relatif à l'alimentation du pays en pain et à la récolte des céréales en 1917, 21 août 1917	638
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant les mesures destinées à restreindre la consommation du charbon et de l'énergie électrique, 21 août 1917	657
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral étendant à la dysenterie épidémique l'obligation de notification prévue pour les cas d'épidémies offrant un danger général, 21 août 1917 .	661
<i>Sucre</i> pour la fabrication de piquette, 27 août 1917 . . .	662
<i>Fourniture</i> de semences de céréales, 24 août 1917 . . .	664
<i>Utilisation</i> et expropriation des céréales séquestrées et alimentation des producteurs de céréales, 25 août 1917	677
<i>Trafic</i> du bétail, 27 août 1917	684
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant le ravitaillement du pays en pommes de terre, 3 septembre 1917	685
<i>Prix maxima</i> des veaux de boucherie et de la viande de veau, 31 août 1917	689
<i>Prix maxima</i> de la tourbe, 1 ^{er} septembre 1917	692
<i>Vente</i> de l'aluminium, des articles mi-fabriqués en aluminium, des déchets d'aluminium et de vieil aluminium, 1 ^{er} septembre 1917	694
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral relatif au développement de la culture des céréales indigènes, 3 septembre 1917 . . .	698
<i>Ravitaillement</i> du pays en pommes de terre, 3 septembre 1917	709
<i>Prix maxima</i> dans le commerce du fer et de l'acier, 5 septembre 1917	712
<i>Prix maxima</i> de la benzine et du benzol, ainsi que du mélange d'essence et d'alcool à brûler pour véhicules automobiles, 5 septembre 1917	715
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en charbon, 8 septembre 1917	718
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant la communication des jugements rendus pour contravention à la loi fédérale sur les poids et mesures, 5 septembre 1917	728
<i>Prix maxima</i> de la viande de gros bétail appartenant à l'espèce bovine, 12 septembre 1917	729

<i>Décision</i> du Département suisse de l'économie publique concernant la mise en vigueur de l'article 1 ^{er} de l'arrêté du Conseil fédéral du 21 août 1917 concernant les mesures destinées à restreindre la consommation du charbon et de l'énergie électrique, 13 septembre 1917 .	731
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral réglant la fourniture de bois à papier aux fabriques suisses de papier, de cellulose et de pâte de bois, 14 septembre 1917	732
<i>Commerce</i> des médicaments, 10 septembre 1917.	737
<i>Règlement</i> de la commission fédérale d'économie hydraulique, 15 septembre 1917	737
<i>Carte de pain</i> , 14 septembre 1917	740
<i>Prix maxima</i> pour la vente du charbon, 17 septembre 1917	770
<i>Dispositions</i> d'exécution concernant l'arrêté du Conseil fédéral du 8 septembre 1917 (approvisionnement du pays en charbon) et relatives aux obligations financières mises à la charge des consommateurs de charbon et des propriétaires de dépôts de charbon, 18 septembre 1917. ,	775
<i>Inventaire</i> des stocks de charbon, 18 septembre 1917 . .	781
<i>Prix maxima</i> dans le commerce du fer et de l'acier, 18 septembre 1917	784
<i>Dispositions</i> d'exécution du Département militaire suisse pour l'arrêté du Conseil fédéral du 18 juin 1917 relatif au commerce du foin et de la paille, 15 septembre 1917	786
<i>Commerce</i> du foin et de la paille, 19 septembre 1917 . .	794
<i>Prix maxima</i> des céréales destinées à l'affouragement du bétail et à la nourriture de la volaille, 19 septembre 1917	796
<i>Contrôle</i> des céréales au point de vue de leur emploi pour la fabrication de farine panifiable, 18 septembre 1917 .	798
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant le séquestration des betteraves à sucre, 24 septembre 1917	805
<i>Constatation</i> de la sous-production, 25 septembre 1917 . .	808
<i>Prix maxima</i> pour le commerce intercantonal des bois du feu, 26 septembre 1917	811
<i>Taxes</i> à percevoir par les vérificateurs des poids et mesures, 11 septembre 1917	813
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral sur le prix de vente de la régie des alcools pour l'alcool à brûler, 27 septembre 1917 .	823
<i>Arrêté</i> du Conseil fédéral concernant la vente des spiritueux par la régie des alcools, 3 octobre 1917	824

	Page
<i>Arrêté du Conseil fédéral complétant le règlement d'administration pour l'armée suisse du 27 mars 1885 (article 232^{bis}), 28 septembre 1917</i>	827
<i>Arrêté fédéral concernant la participation de la Confédération à l'association nationale pour l'office suisse du tourisme, 28 septembre 1917</i>	829
<i>Commerce du coton brut et des produits en coton, 2 octobre 1917</i>	831
<i>Dispositions d'exécution concernant l'importation, la répartition et le trafic du charbon, 6 octobre 1917</i>	834
<i>Arrêté du Conseil fédéral complétant l'arrêté du Conseil fédéral du 21 août 1917 concernant les mesures destinées à restreindre la consommation du charbon et de l'énergie électrique, 9 octobre 1917</i>	841
<i>Prise d'inventaire et séquestre des tournures de fer et d'acier, 27 septembre 1917</i>	845
<i>Loi fédérale concernant la modification de l'article 19 de la loi fédérale du 24 juin 1909 sur les poids et mesures, 21 juin 1917</i>	847
<i>Arrêté du Conseil fédéral complétant l'arrêté du Conseil fédéral du 14 juillet 1917 concernant la fourniture d'essence pour les véhicules automobiles, 12 octobre 1917</i>	849
<i>Commerce des médicaments, 10 octobre 1917</i>	850
<i>Approvisionnement du pays en charbon, 15 octobre 1917</i>	851
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant le ramassage du bois mort, 16 octobre 1917</i>	852
<i>Ravitaillement en lait pendant l'hiver 1917/18, 18 octobre 1917</i>	853
<i>Arrêté du Conseil fédéral relatif à un supplément spécial de solde durant le présent service actif, 22 octobre 1917</i>	863
<i>Prise d'inventaire de générateurs, moteurs et transformateurs électriques, 18 octobre 1917</i>	865
<i>Inventaire et séquestre de marchandises, 22 octobre 1917</i>	867
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la frappe extraordinaire et la mise en circulation de deux millions de pièces de 10 centimes et de trois millions de pièces de 5 centimes en laiton, 23 octobre 1917</i>	869
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la modification de l'ordonnance sur les postes, 23 octobre 1917</i>	871
<i>Pain de pommes de terre, 24 octobre 1917</i>	872

	Page
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant le ravitaillement du pays en fruits et en produits des fruits, 27 octobre 1917</i>	874
<i>Commerce de fruits séchés, 29 octobre 1917</i>	879
<i>Accroissement de la production du beurre, 27 octobre 1917</i>	881
<i>Prix maxima du beurre, 27 octobre 1917</i>	883
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant les mesures destinées à restreindre la consommation du papier, 27 octobre 1917</i>	887
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'emploi d'hommes du landsturm et des services complémentaires en vue des travaux agricoles nécessités par l'arrêté du Conseil fédéral du 3 septembre 1917 relatif au développement de la culture des céréales indigènes, 27 octobre 1917</i>	889
<i>Arrêté du Conseil fédéral complétant et modifiant l'arrêté du 2 février 1917 concernant la remise de denrées monopolisées par l'entremise des cantons, 30 octobre 1917</i>	891
<i>Remise de denrées fourragères par l'entremise des cantons, 30 octobre 1917</i>	893
<i>Prise d'inventaire du café, 30 octobre 1917</i>	897
<i>Commerce des eaux-de-vie de fruits, 27 octobre 1917</i>	898
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant le travail dans les fabriques, 30 octobre 1917</i>	902
<i>Prix maxima pour la vente du charbon, 29 octobre 1917</i>	907
<i>Prix maxima de la viande, 31 octobre 1917</i>	908
<i>Rationnement du pain et de la farine, 31 octobre 1917</i>	909
<i>Ordonnance complétant et modifiant les dispositions de la loi fédérale sur la poursuite et la faillite relativement au concordat, 27 octobre 1917</i>	910
<i>Ordonnance sur l'engagement du bétail, 30 octobre 1917</i>	920
<i>Livraison de tourteaux, 27 octobre 1917</i>	933
<i>Approvisionnement du pays en charbon, 2 novembre 1917</i>	935
<i>Commerce du foin et de la paille, 31 octobre 1917</i>	936
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant les articles 5, 12 et 39 de l'arrêté du Conseil fédéral du 18 septembre 1916 concernant l'impôt fédéral sur les bénéfices de guerre, 9 novembre 1917</i>	937
<i>Organisation de la division de l'économie industrielle de guerre, 3 novembre 1917</i>	940
<i>Ravitaillement du pays en pommes de terre, 9 novembre 1917</i>	942
<i>Carte supplémentaire des agriculteurs, 8 novembre 1917</i>	943
<i>Rationnement du pain et de la farine, 9 novembre 1917</i>	944

	Page
<i>Arrêté du Conseil fédéral complétant l'arrêté du Conseil fédéral du 21 août 1917 concernant les mesures destinées à restreindre la consommation du charbon et de l'énergie électrique, 10 novembre 1917</i>	946
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant les déserteurs et réfractaires étrangers, 14 novembre 1917</i>	951
<i>Prix maxima du pétrole, 14 novembre 1917</i>	956
<i>Prise d'inventaire des tôles de fer et des fils d'acier et de fer (en rouleaux de 5 mm et moins), 14 novembre 1917</i>	959
<i>Prise d'inventaire de la graine de lin, 15 novembre 1917</i>	960
<i>Dénonciation de la convention d'établissement et de commerce entre la Suisse et la Russie, 15 novembre 1917</i>	961
<i>Prix maxima de l'avoine, de l'orge et des produits de leur mouture, 16 novembre 1917</i>	961
<i>Arrêté du Conseil fédéral relatif aux mesures à prendre en vue de la sécurité des stocks de marchandises, 17 novembre 1917</i>	963
<i>Ordonnance concernant la police à la frontière et le contrôle des étrangers, 21 novembre 1917</i>	964
<i>Prix maxima des pommes de terre, 20 novembre 1917</i>	977
<i>Inventaire et réquisition de bois de noyer, 21 novembre 1917</i>	978
<i>Arrêté du Conseil fédéral relatif aux mesures à prendre en vue d'éviter l'usage abusif des cartes de pain et de farine, 17 novembre 1917</i>	981
<i>Interdiction temporaire de la vente de farine, de biscuits, zwiebacks, articles de pâtisserie, etc., fabriqués avec de la farine de céréales panifiables, 24 novembre 1917</i>	982
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la fourniture du pain à prix réduit, 23 novembre 1917</i>	983
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la durée du sursis général aux poursuites, 23 novembre 1917</i>	985
<i>Inventaire de papiers, cartes, cartons, cellulose, pâte de bois et pâte de chiffons, 22 novembre 1917</i>	987
<i>Approvisionnement du pays en charbon. Dispositions d'exécution et prix maxima concernant la vente de charbon d'extraction indigène et de briquettes moulées dans le pays, 21 novembre 1917</i>	988
<i>Commerce des peaux brutes pour fourrures, 25 novembre 1917</i>	993
<i>Limitation de la consommation du papier, 26 novembre 1917</i>	995
<i>Prix maxima pour les fruits séchés, 28 novembre 1917</i>	997

	Page
<i>Prix maximum de base des articles mi-fabriqués en aluminium, 26 novembre 1917</i>	999
<i>Ordonnance du Conseil fédéral relative à la poursuite des militaires qui ne se sont pas présentés au service actif ou qui l'ont déserté, 30 novembre 1917</i>	1000
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'importation des caillettes de veau, 30 novembre 1917</i>	1003
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la mise en vigueur des lois fédérales des 13 juin 1911 et 18 juin 1915 sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents, 30 novembre 1917</i>	1004
<i>Ordonnance II sur l'assurance-accidents, 3 décembre 1917</i>	1006
<i>Achat de fromage chez le producteur, 5 décembre 1917 .</i>	1018
<i>Carte de pain, 3 décembre 1917</i>	1025
<i>Compensation du déchet de poids du pain rassis, 3 décembre 1917</i>	1029
<i>Inventaire et séquestre de la soude calcinée (soude en poudre) — la potasse — la soude caustique (soude caustique solide) — la solution de soude caustique (soude caustique liquide) — la potasse caustique, 19 novembre 1917</i>	1030
<i>Prix maxima pour la vente de briquettes rhénanes de lignite, 1^{er} décembre 1917</i>	1034
<i>Approvisionnement du pays en charbon, 4 décembre 1917 .</i>	1035
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant les interdictions d'exportation, 10 décembre 1917</i>	1036
<i>Ordonnance III modifiant le règlement sur le registre du commerce et la Feuille officielle du commerce. (Tarif des émoluments.) 8 décembre 1917</i>	1037
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la communication de décisions cantonales, 10 décembre 1917</i>	1042
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en papier, 10 décembre 1917</i>	1046
<i>Prix maxima du papier, 10 décembre 1917</i>	1052
<i>Limitation de la consommation du papier pour journaux, revues et autres publications, 10 décembre 1917 . . .</i>	1055
<i>Arrêté du Conseil fédéral complétant l'arrêté du 30 septembre 1916 relatif au commerce du coton brut, des fils de coton simples et retors et des tissus de coton, 10 décembre 1917</i>	1056

	Page
<i>Arrêté du Conseil fédéral complétant les articles 11 et 12 de l'ordonnance concernant les mesures de longueur et de capacité, les poids et les balances en usage dans le commerce (bouteilles pour boissons stérilisées), 10 décembre 1917</i>	1058
<i>Prix maxima applicables dans le commerce du fer et de l'acier, 5 décembre 1917</i>	1059
<i>Décision du Département suisse de l'économie publique concernant le charbon arrivant en Suisse, 6 décembre 1917</i>	1061
<i>Remise de cartes de pain aux producteurs-consommateurs, 10 décembre 1917</i>	1062
<i>Arrêté fédéral relatif à l'élévation de la taxe militaire pour l'année 1918, 10 décembre 1917</i>	1067
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant les interdictions d'exportation, 15 décembre 1917</i>	1068
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'arrêté du Conseil fédéral du 11 avril 1916 concernant l'inventaire et le séquestre de marchandises, 15 décembre 1917</i>	1069
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant le chiffre 23 du règlement de la commission fédérale de recours pour l'impôt de guerre, 15 décembre 1917</i>	1071
<i>Obligation de l'emploi de la carte de pain pour l'achat de produits alimentaires pour enfants, 14 décembre 1917</i>	1072
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la prise d'inventaire des pommes de terre et la culture des pommes de terre en 1918, 17 décembre 1917</i>	1076
<i>Prise d'inventaire et rationnement des pommes de terre, 22 décembre 1917</i>	1085
<i>Livraison de sucre pour la nourriture des abeilles, 18 décembre 1917</i>	1090
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant l'encouragement et la surveillance de la fabrication et la vente des engrains chimiques, des matières fourragères et d'autres matières auxiliaires utilisées par l'agriculture et les industries qui s'y rattachent, 22 décembre 1917</i>	1094
<i>Rationnement du pain et de la farine, 22 décembre 1917</i>	1098
<i>Arrêté fédéral concernant le développement des arts appliqués (arts décoratifs et industriels), 18 décembre 1917</i>	1099

	Page
<i>Arrêté fédéral concernant la révision des articles 20, 21, 25, 35 et 38 de la loi fédérale sur les postes suisses, du 5 avril 1910, 21 décembre 1917</i>	1101
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'ordonnance sur les postes, 26 décembre 1917</i>	1105
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant la production de l'industrie et des arts et métiers, 22 décembre 1917 . . .</i>	1112
<i>Règlement concernant l'augmentation de la sécurité des voyageurs à bord des bateaux, 26 décembre 1917 . . .</i>	1114
<i>Règlement limitant l'application de la loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques à l'égard des petites usines, 26 décembre 1917</i>	1118
<i>Arrêté du Conseil fédéral relatif au règlement des contestations en matière d'assurance militaire, 26 décembre 1917</i>	1120
<i>Loi fédérale sur l'assurance militaire, 23 décembre 1914 .</i>	1123
<i>Arrêté du Conseil fédéral concernant les demandes de concessions pendantes à l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques, 28 décembre 1917</i>	1149

Table alphabétique des matières
du tome XVII du Bulletin des lois.
(Année 1917.)

Lois et ordonnances fédérales.

A.

	Page
<i>Abeilles.</i> Livraison de sucre pour la nourriture des —	339, 1090
<i>Absinthe.</i> Arrêté du Conseil fédéral portant abrogation du dernier alinéa de l'article 2 de l'ordonnance d'exécution du 5 octobre 1910 pour la loi fédérale sur l'interdiction de l'—	87
<i>Achat des denrées alimentaires.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'—	42
<i>Acide formique.</i> Arrêté du Conseil fédéral autorisant l'emploi de l'— pour la conservation des jus de fruits . .	559
<i>Acier.</i> Prise d'inventaire et séquestre des tournures de fer et d'—	845
— Prix maxima applicables dans le commerce du fer et de l'—	155, 179, 1059
— Prix maxima dans le commerce du fer et de l'—	712, 784
— Prix maxima applicables dans le commerce du fer et de l'—	63
<i>Agriculture et les industries qui s'y rattachent.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'encouragement et la surveillance de la fabrication et la vente des engrains chimiques, des matières fourragères et d'autres matières auxiliaires utilisées par l'—	1094
<i>Alcool à brûler.</i> Arrêté du Conseil fédéral sur les prix de vente de la régie des alcools pour l'—	450
<i>Alcools.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant la vente des spiritueux par la régie des —	824

	Page
<i>Alcools.</i> Arrêté du Conseil fédéral sur le prix de vente de la régie des — pour l'alcool à brûler	823
<i>Aluminium.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant la vente de l'—, des articles mi-fabriqués en aluminium, des déchets d'aluminium et du vieil aluminium	270
— Prix maximum de base des articles mi-fabriqués en —	999
— Vente de l'—, des articles mi-fabriqués en aluminium et des déchets d'aluminium.	273
— Vente de l'—, d'articles mi-fabriqués en aluminium, des déchets d'aluminium et de vieil aluminium	694
<i>Amendes.</i> Arrêté du Conseil fédéral augmentant les — applicables aux coupes de bois interdites	220
<i>Argent.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant le contrôle des ouvrages d'or, d'— et de platine importés	406
— Poinçons d'importation pour les ouvrages d'or, d'— et de platine	589
<i>Armée.</i> Arrêté du Conseil fédéral relatif à l'uniforme gris-vert de l'— et aux insignes de grade	465
— Ordonnance concernant les dispositions à prendre en vue d'assurer la fourniture du matériel nécessaire à l'— .	357
— Arrêté du Conseil fédéral complétant le règlement d'administration pour l'— suisse du 27 mars 1885 (art. 232 ^{bis})	827
<i>Arts appliqués.</i> Arrêté fédéral concernant le développement des — (arts décoratifs et industriels)	1099
<i>Arts et métiers.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant la production de l'industrie et des —	1112
<i>Assurance-accidents.</i> Ordonnance II sur l'—	1006
<i>Assurance en cas de maladie et d'accidents.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant la mise en vigueur des lois fédérales des 13 juin 1911 et 18 juin 1915 sur l'— .	1004
<i>Assurance militaire.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant la mise en vigueur de l'article 29 de la loi fédérale sur l'—	373
— Arrêté du Conseil fédéral relatif au règlement des contestations en matière d'—	1120
— Loi fédérale sur l'—	1123
<i>Automobiles.</i> Ordonnance concernant l'inscription des — et des motocyclettes par leur propriétaire	98
<i>Avoine.</i> Prix maxima de l'—, de l'orge et des produits de leur mouture	281, 610, 961

B.

	Page
<i>Bateaux. Règlement concernant l'augmentation de la sécurité des voyageurs à bord des —</i>	1114
<i>Baux. Arrêté du Conseil fédéral relatif à la protection des locataires contre l'élévation de loyers et la résiliation de —</i>	422
<i>Benzine et du benzol. Prix maxima de la —</i>	403
— Prix maxima de la —, ainsi que du mélange d'essence et d'alcool à brûler pour véhicules automobiles	715
<i>Bétail. Arrêté du Conseil fédéral concernant le trafic du —</i>	182
— Création d'un office fédéral de ravitaillement en — de boucherie	285
— Expropriation de bétail de boucherie par l'office fédéral de ravitaillement en — de boucherie	369
— Ordonnance sur l'engagement du —	920
— Prescriptions d'exécution n° 1 pour l'arrêté du Conseil fédéral du 13 avril 1917 concernant le trafic du —	239
— Trafic du —	684
<i>Betteraves à sucre. Arrêté du Conseil fédéral concernant le séquestre des —</i>	805
<i>Beurre. Accroissement de la production du —</i>	621, 881
— Décision du Département suisse de l'économie publique concernant la vente du — et du fromage	344
— Prescriptions sur le commerce de —	622
— Prix maxima du —	626, 883
<i>Biscuits, zwiebacks, articles de pâtisserie. Interdiction temporaire de la vente de farine, de —, etc., fabriqués avec de la farine de céréales panifiables</i>	982
<i>Bois. Arrêté du Conseil fédéral réglant la fourniture de — à papier aux fabriques suisses de papier, de cellulose et de pâte de bois</i>	732
— Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en — de feu	486
— Ordonnance du Département suisse de l'intérieur relative à l'approvisionnement du pays en — de feu	570
— Prix maxima pour le commerce intercantonal du — de feu	811
— Arrêté du Conseil fédéral concernant le ramassage du -- mort	852

	Page
<i>Briquettes.</i> Approvisionnement du pays en charbon. Dispositions d'exécution et prix maxima concernant la vente de charbon d'extraction indigène et de — moulées dans de pays	988
— Prix maxima pour la vente de — rhénances de lignite	1034

C.

<i>Café.</i> Prise d'inventaire du —	897
<i>Caillettes de veaux.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'importation des —	1003
— Décision du Département suisse de l'économie publique concernant la fourniture de — en vue de la fabrication du fromage	167
<i>Carte de pain.</i> Obligation de l'emploi de la — pour l'achat de produits alimentaires pour enfants	1072
<i>Cartes de pain et de farine.</i> Arrêté du Conseil fédéral relatif aux mesures à prendre en vue d'éviter l'usage abusif des —	981
<i>Cartes de pain.</i> Remise de — aux producteurs-consommateurs	1062
<i>Céréales.</i> Arrêté du Conseil fédéral relatif à la récolte des — en 1917	574
— Contrôle des — au point de vue de leur emploi pour la fabrication de farine panifiable	798
— Fourniture de semences de —	664
— Arrêté du Conseil fédéral relatif au développement de la culture des — indigènes.	698
— Arrêté du Conseil fédéral concernant l'emploi et la mouture des — panifiables, ainsi que l'emploi et la vente des produits de la mouture.	331
— Utilisation et expropriation des — séquestrées et alimentation des producteurs de céréales	677
<i>Cerises.</i> Prix maxima pour —	390
<i>Charbon.</i> Approvisionnement du pays en —	851, 935, 1035
— Approvisionnement du pays en —. Dispositions d'exécution et prix maxima concernant la vente de charbon d'extraction indigène et de briquettes moulées dans le pays	988
— Arrêté du Conseil fédéral complétant l'arrêté du Conseil fédéral du 21 août 1917 concernant les mesures destinées à restreindre la consommation du — et de l'énergie électrique	841, 946

	Page
<i>Charbon.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en —	718
— Arrêté du Conseil fédéral concernant les mesures destinées à restreindre la consommation du — et de l'énergie électrique	657
— Décision du Département suisse de l'économie publique concernant la mise en vigueur de l'article 1 ^{er} de l'arrêté du Conseil fédéral du 21 août 1917 concernant les mesures destinées à restreindre la consommation du — et de l'énergie électrique	731
— Décision du Département suisse de l'économie publique concernant le — arrivant en Suisse	1061
— Dispositions d'exécution concernant l'arrêté du Conseil fédéral du 8 septembre 1917 (approvisionnement du pays en charbon) et relatives aux obligations financières mises à la charge des consommateurs de — et des propriétaires de dépôts de	775
— Dispositions d'exécution concernant l'importation, la répartition et le trafic du —	834
— Inventaire des approvisionnements en —	27
— Inventaire des stocks de —	781
— Prix maxima de vente du — et prescriptions concernant le commerce des combustibles minéraux	141, 364
— Prix maxima pour la vente du —	770, 907
<i>Chasse.</i> Arrêté du Conseil fédéral modifiant temporairement l'article 17 de la loi fédérale sur la — et la protection des oiseaux	249
<i>Chevaux de piquet.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'interdiction du déplacement et de la vente des — .	32
<i>Chiffons.</i> Ordonnance du Département politique suisse concernant le commerce des — et des déchets d'étoffes de tout genre à l'état neuf	439
<i>Chine.</i> Adhésion de la — aux conventions IV, VI, VII, VIII et XI signées à la deuxième conférence internationale de la paix à la Haye	464
<i>Combustibles minéraux.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant le commerce des —	70
— Commerce des —	159
— Prix maxima de vente des charbons et prescriptions concernant le commerce des —	141, 364

	Page
<i>Concordat.</i> Ordonnance complétant et modifiant les dispositions de la loi fédérale sur la poursuite et la faillite relativement au —	910
<i>Contrôle des étrangers.</i> Ordonnance concernant la police à la frontière et le —	964
<i>Corégone.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant la capture et la vente du — dit Brienzlig du lac de Brienz . . .	484
<i>Coton.</i> Arrêté du Conseil fédéral complétant l'arrêté du 30 septembre 1916 relatif au commerce du — brut, des fils de coton simples et retors et des tissus de coton	1056
— Commerce du — brut et des produits en coton	831
— Prix maxima de vente en Suisse du — brut, des fils de coton simples et retors et des tissus de coton	77
<i>Coupes de bois interdites.</i> Arrêté du Conseil fédéral augmentant les amendes applicables aux —	220
<i>Cuir de mouton.</i> Prix maxima du —	608
<i>Cuir.</i> Décision du Département suisse de l'économie publique relative à la préparation, à l'emploi et au prix maxima des —	300
— Prix maxima des — pour courroies de transmission et des courroies de transmission terminées	444

D.

<i>Déchets d'étoffes.</i> Ordonnance du Département politique suisse concernant le commerce des chiffons et des — de tout genre à l'état neuf	439
<i>Décisions cantonales.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant la communication de —	1042
<i>Denrées.</i> Arrêté du Conseil fédéral portant modification de l'article 217 (bière) de l'ordonnance sur le commerce des — alimentaires et de divers objets usuels	133
— Remise de — fourragères par l'entremise des cantons	893
— Arrêté du Conseil fédéral complétant et modifiant l'arrêté du 2 février 1917 concernant la remise des — monopolisées par l'entremise des cantons	891
— Arrêté du Conseil fédéral concernant la remise de — monopolisées par l'entremise des cantons	50
— Dispositions d'exécution pour l'arrêté du Conseil fédéral du 2 février 1917 concernant la remise de — monopolisées par l'entremise des cantons	52

	Page
<i>Département politique et du Département de l'économie publique.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant les compétences du —	442
<i>Département suisse de l'économie publique.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'organisation du —	534
<i>Déserteurs et réfractaires étrangers.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant les —	951
<i>Dysenterie épidémique.</i> Arrêté du Conseil fédéral étendant à la — l'obligation de notification prévue pour les cas d'épidémies offrant un danger général	661

E.

<i>Eaux-de-vie de fruits.</i> Commerce des —	898
<i>Economie.</i> Règlement de la commission fédérale d'— hydraulique	737
— Organisation de la division de l'— industrielle de guerre	940
<i>Edulcorants artificiels.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant les —	478
<i>Energie électrique.</i> Arrêté du Conseil fédéral complétant l'arrêté du Conseil fédéral du 21 août 1917 concernant les mesures destinées à restreindre la consommation du charbon et de l'—	841, 946
— Arrêté du Conseil fédéral concernant les mesures destinées à restreindre la consommation du charbon et de l'—	657
— Décision du Département suisse de l'économie publique concernant la mise en vigueur de l'article 1 ^{er} de l'arrêté du Conseil fédéral du 21 août 1917 concernant les mesures destinées à restreindre la consommation du charbon et de l'—	731
<i>Engrais chimiques.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'encouragement et la surveillance de la fabrication et la vente des —, des matières fourragères et d'autres matières auxiliaires utilisées par l'agriculture et les industries qui s'y rattachent	1094
<i>Essence.</i> Arrêté du Conseil fédéral complétant l'arrêté du Conseil fédéral du 14 juillet 1917 concernant la fourniture d'— pour les véhicules automobiles	849

	Page
<i>Essence.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant la fourniture d'— pour les véhicules automobiles	490
— Prix maxima de la benzine et du benzol, ainsi que du mélange d'— et d'alcool à brûler pour véhicules automobiles	715
<i>Exportation.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant les interdictions d'—	459, 1036, 1068

F.

<i>Fabriques.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant le travail dans les —	902
<i>Farine.</i> Fourniture de — blanche pour usages spéciaux; fabrication et vente de semoule de consommation provenant de céréales panifiables	457
— Décision du Département militaire suisse relative aux prix maxima des pâtes alimentaires et de la — fourragère provenant de blés pour pâtes alimentaires	22, 106, 326, 602
— Interdiction temporaire de la vente de —, de biscuits, zwiebacks, articles de pâtisserie, etc., fabriqués avec de la farine de céréales panifiables	982
— Arrêté du Conseil fédéral concernant l'usage et le commerce de la — panifiable	47
— Rationnement du pain et de la —	909, 944, 1098
<i>Fer.</i> Prise d'inventaire et séquestre des tournures de — et d'acier	845
— Prix maxima applicables dans le commerce du — et de l'acier	63, 155, 179, 1059
— Prix maxima dans le commerce du — et de l'acier	712, 784
<i>Feuille officielle du commerce.</i> Ordonnance III modifiant le règlement sur le registre du commerce et la — (Tarif des émoluments)	1037
<i>Fils d'acier et de fer.</i> Prise d'inventaire de tôles de fer et des — (en rouleaux de 5 mm et moins)	959
<i>Flat de marais.</i> Prix maxima de la paille de céréales, de la paille hachée et du —	316
<i>Foin.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'extension de l'arrêté du Conseil fédéral du 18 juin 1917 relatif au commerce du — et de la paille	617

	Page
<i>Foin.</i> Arrêté du Conseil fédéral relatif à la remise du — et du regain	193
— Arrêté du Conseil fédéral relatif à la remise du — du regain et de la paille	315
— Arrêté du Conseil fédéral relatif au commerce du — et de la paille	415
— Commerce du — et de la paille	794, 936
— Dispositions d'exécution du Département militaire suisse pour l'arrêté du Conseil fédéral du 18 juin 1917 relatives au commerce du — et de la paille	544, 786
— Prix maxima du — et du regain	180
<i>Fonds de chômage.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant le —	162
<i>Forces hydrauliques.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant les demandes de concessions pendantes à l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'utilisation des —	1149
— Loi fédérale sur l'utilisation des —	195
— Règlement limitant l'application de la loi fédérale sur l'utilisation des — à l'égard des petites usines	1118
<i>Forêts.</i> Arrêté du Conseil fédéral réglant la surveillance des exploitations de bois dans les — privées non protectrices	94
<i>Fourrage de Quaker.</i> Vente de —	573
<i>Frappe extraordinaire.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant la — et la mise en circulation de deux millions de pièces de 10 centimes et de trois millions de pièces de 5 centimes en laiton	869
<i>Fromage.</i> Achat de — chez le producteur	424, 1018
— Décision du Département suisse de l'économie publique concernant la fabrication du — à pâte molle	290
— Décision du Département suisse de l'économie publique concernant la vente du beurre et du —	344
— Décision du Département suisse de l'économie publique concernant l'utilisation du lait pour la fabrication du — à pâte molle et d'autres espèces de fromages	24
— Vente du —	587
<i>Froment.</i> Prix maxima du —, du seigle et des produits de leur mouture	102, 454
<i>Fruits.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant le ravitaillement du pays en — et en produits des fruits	874
— Décision du Département suisse de l'économie publique relative au commerce des —	248

	Page
<i>Fruits.</i> Fourniture et commerce des —	376, 629
— Commerce de — séchés	879
— Prix maxima pour les — séchés	997

G.

<i>Gaz.</i> Arrêté du Conseil fédéral complétant celui du 23 janvier 1917 sur les mesures propres à restreindre la consommation du —	235
— Arrêté du Conseil fédéral concernant les mesures propres à restreindre la consommation de —	28
<i>Générateurs, moteurs et transformateurs électriques.</i> Prise d'inventaire de —	865
<i>Glycose.</i> Arrêté du Conseil fédéral autorisant l'emploi de la — dans la fabrication de certains sirops.	368
<i>Goudron.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant le séquestre et l'emploi du —	6
— Prescriptions générales pour l'emploi, la répartition et la réglementation des prix du — et des produits de sa distillation	156

H.

<i>Horaires.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant de nouvelles réductions des — des entreprises des chemins de fer et de navigation à vapeur	566
--	-----

I.

<i>Importation.</i> Décision du Département suisse de l'économie publique concernant l'— des matières fourragères . . .	264
<i>Impôt.</i> Arrêté du Conseil fédéral modifiant le chiffre 23 du règlement de la commission fédérale de recours pour l'— de guerre	1071
— Arrêté du Conseil fédéral portant modification de l'article 2 du règlement de la commission fédérale de recours pour l'— de guerre du 30 août 1916	154
— Arrêté du Conseil fédéral modifiant les articles 5, 12 et 39 de l'arrêté du Conseil fédéral du 18 septembre 1916 concernant l'— fédéral sur les bénéfices de guerre . . .	937

	Page
<i>Impôt. Arrêté du Conseil fédéral portant adjonction de dispositions complémentaires aux articles 4, 6 et 8 de l'arrêté du Conseil fédéral du 18 septembre 1916 concernant l'— fédéral sur les bénéfices de guerre</i>	61
<i>Indemnités de vivres. Arrêté du Conseil fédéral concernant l'élévation des —</i>	9
<i>Industrie. Arrêté du Conseil fédéral concernant la production de l'— et des arts et métiers</i>	1112
<i>— Arrêté du Conseil fédéral étendant la protection de l'— hôtelière contre les conséquences de la guerre.</i>	3
<i>Inspectorats. Arrêté du Conseil fédéral concernant l'organisation des — suisses des fabriques</i>	19
<i>Inventaire et le séquestration de marchandises. Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'arrêté du Conseil fédéral du 11 avril 1916 concernant l'—</i>	1069

L.

<i>Lait. Arrêté du Conseil fédéral complétant celui du 18 avril 1917 concernant le ravitaillement du pays en — et en produits laitiers</i>	614
<i>— Arrêté du Conseil fédéral concernant la fourniture de — frais à prix réduits</i>	175
<i>— Arrêté du Conseil fédéral concernant la répartition du — destiné à la consommation</i>	173
<i>— Arrêté du Conseil fédéral concernant le ravitaillement du pays en — et en produits laitiers</i>	221
<i>— Décision du Département suisse de l'économie publique concernant l'alimentation du pays en —</i>	11
<i>— Décision du Département suisse de l'économie publique abrogeant l'interdiction du commerce du —</i>	234
<i>— Décision du Département suisse de l'économie publique concernant le prix du —</i>	228
<i>— Décision du Département suisse de l'économie publique concernant l'utilisation du — pour la fabrication du fromage à pâte molle et d'autres espèces de fromages</i>	24
<i>— Interdiction du commerce du —</i>	178
<i>— Office central fédéral du — et des produits laitiers</i>	619
<i>— Prescriptions d'exécution du Département suisse de l'économie publique relatives à l'arrêté du Conseil fédéral du 4 avril 1917 concernant la fourniture de — de consommation à prix réduits</i>	245

	Page
<i>Lait.</i> Ravitaillement en — pendant l'hiver 1917/18 . . .	853
<i>Landsturm.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'emploi d'hommes du — et des services complémentaires en vue des travaux agricoles nécessités par l'arrêté du Conseil fédéral du 3 septembre 1917 relatif au développement de la culture des céréales indigènes	889
<i>Légalisation d'actes publics.</i> Arrêté fédéral approuvant le traité conclu le 21 août 1916 entre la Suisse et l'Autriche au sujet de la —	393
<i>Lin.</i> Prise d'inventaire de la graine de —	960

M.

<i>Maïs.</i> Mouture du — en grain et prix maxima des produits de sa mouture	169
— Mouture du — en grain, prix maxima du maïs en grain et des produits de sa mouture	451
<i>Manuel suisse des denrées alimentaires.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant le —	558
<i>Marchandises.</i> Arrêté du Conseil fédéral relatif aux mesures à prendre en vue de la sécurité des stocks de — . . .	963
— Inventaire et séquestre de —	867
<i>Maroc.</i> Accession du — à la convention de Berne revisée de 1908 pour la protection des œuvres littéraires et artistiques	479
— Accession du — à la convention pour la protection de la propriété industrielle	480
<i>Matières fourragères.</i> Décision du Département suisse de l'économie publique concernant l'importation des — . .	264
<i>Maturité.</i> Arrêté du Conseil fédéral modifiant celui du 4 novembre 1913 concernant les certificats de — pour les candidats aux professions médicales	236
<i>Médicaments.</i> Commerce des —	737, 850
<i>Mesures de longueur et de capacité.</i> Arrêté du Conseil fédéral complétant les articles 11 et 12 de l'ordonnance concernant les —, les poids et les balances en usage dans le commerce (bouteilles pour boissons stérilisées) . . .	1058
— Arrêté du Conseil fédéral modifiant celui du 30 novembre 1915 relatif à l'entrée en vigueur de l'article 11 de l'ordonnance concernant les —, les poids et les balances en usage dans le commerce	481

	Page
<i>Militaires.</i> Ordonnance du Conseil fédéral relative à la poursuite des — qui ne se sont pas présentés au service actif ou qui l'ont déserté	1000
<i>Mise en circulation.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant la frappe extraordinaire et la — de deux millions de pièces de 10 centimes et de trois millions de pièces de 5 centimes en laiton	869
<i>Monuments-historiques.</i> Règlement concernant la participation de la Confédération à la conservation des —	146
<i>Motocyclettes.</i> Ordonnance concernant l'inscription des automobiles et des — par leur propriétaire	98

N.

<i>Naturalisation.</i> Arrêté du Conseil fédéral relatif à l'application, durant l'occupation des frontières, des articles 7 et 9 de la loi fédérale du 25 juin 1903 sur la — des étrangers et la renonciation à la nationalité suisse . .	96
<i>Noyer.</i> Inventaire et réquisition de bois de —	978
<i>Noyers.</i> Arrêté du Conseil fédéral complétant celui du 24 octobre 1916 concernant l'interdiction d'abattre des —	33

O.

<i>Oeuvres littéraires et artistiques.</i> Accession du Maroc à la convention de Berne revisée de 1908 pour la protection des —	479
<i>Office central.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant la création d'un — pour le transport des marchandises à importer ou à exporter	130
— Institution d'un — pour la ravitaillement en beurre .	360
<i>Oiseaux.</i> Arrêté du Conseil fédéral modifiant temporairement l'article 17 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des —	249
<i>Or.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant le contrôle des ouvrages d'argent, d'— et de platine importés . . .	406
— Poinçons d'importation pour les ouvrages d'argent, d'— et de platine	589
<i>Orge.</i> Prix maxima de l'avoine de l'— et des produits de leur mouture	281, 610, 961

P.

	Page
<i>Paille.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'extension de l'arrêté du Conseil fédéral du 18 juin 1917 relatif au commerce du foin et de la —	617
— Arrêté du Conseil fédéral relatif au commerce du foin et de la —	415
— Arrêté du Conseil fédéral relatif à la remise du foin du regain et de la —	315
— Commerce du foin et de la —	794, 936
— Dispositions d'exécution du Département militaire suisse pour l'arrêté du Conseil fédéral du 18 juin 1917 relatif au commerce du foin et de la —	544, 786
— Prix maxima de la — de céréales, de la paille hachée et du flat de marais	316
<i>Pain.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant la fourniture de — à prix réduit	328, 456, 983
— Arrêté du Conseil fédéral portant modification de l'arrêté du Conseil fédéral du 27 août 1914 relatif aux mesures propres à assurer au pays l'alimentation en —	35
— Arrêté du Conseil fédéral relatif à l'alimentation du pays en — et à la récolte des céréales en 1917	638
— Carte de —	740, 1025
— Rationnement du — et de la farine	909, 944, 1098
— Arrêté du Conseil fédéral concernant la vente du — frais	44
— Arrêté du Conseil fédéral relatif à l'interdiction de la vente du — frais	410
— Compensation du déchet de poids du — rassis	1029
<i>Papier.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'approvisionnement du pays en —	1046
— Arrêté du Conseil fédéral concernant les mesures destinées à restreindre la consommation du —	887
— Limitation de consommation du — pour journaux, revues et autres publications	1055
— Limitation de la consommation du —	995
— Ordinance du Département politique concernant le contrôle du —	5
— Prix maxima du —	1052
<i>Papiers.</i> Inventaire de —, cartes, cartons, cellulose, pâte de bois et pâte de chiffons	987

	Page
<i>Passages à niveau.</i> Arrêté du Conseil fédéral fixant la hauteur des lignes de prise de courant aux —	232
<i>Pâtes alimentaires.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant la répartition des — par l'entremise des autorités cantonales	596
— Décision du Département militaire suisse relative aux prix maxima des — et de la farine fourragère provenant des blés pour pâtes alimentaires. 22, 106, 326, 602	22, 106, 326, 602
— Livraison aux cantons de contingents de —	597
<i>Peaux.</i> Décision du Département suisse de l'économie publique relative à la fourniture et aux prix maxima des —	293
— Commerce de — brutes pour fourrures	993
<i>Pétrole.</i> Prix maxima du —	635, 956
<i>Pigeons voyageurs.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'inventaire, l'interdiction d'exportation et le séquestration des —	251
— Interdiction de l'entraînement des — à l'intérieur du pays	252
<i>Piquette.</i> Sucre pour la fabrication de —	662
<i>Platine.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant le contrôle des ouvrages d'argent, d'or et de — importés	406
— Arrêté du Conseil fédéral concernant le contrôle obligatoire des ouvrages en —	36
— Contrôle obligatoire des ouvrages en —	56
— Contrôle obligatoire du —	66
— Poinçons d'importation pour les ouvrages d'argent, d'or et de —	589
<i>Poids et les balances.</i> Arrêté du Conseil fédéral modifiant celui du 30 novembre 1915 relatif à l'entrée en vigueur de l'article 11 de l'ordonnance concernant les mesures de longueur et de capacité, les — en usage dans le commerce	481
— Arrêté du Conseil fédéral complétant les articles 11 et 12 de l'ordonnance concernant les mesures de longueur et de capacité, les — en usage dans le commerce (bouteilles pour boissons stérilisées)	1058
<i>Poids et mesures.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant la communication des jugements rendus pour contravention à la loi fédérale sur les —	728
— Loi fédérale concernant la modification de l'article 19 de la loi fédérale du 24 juin 1909 sur les —	847

	Page
<i>Poids et mesures.</i> Taxe à percevoir par les vérificateurs des —	813
<i>Poivre.</i> Inventaire du —	343
<i>Police à la frontière.</i> Ordonnance concernant la — et le contrôle des étrangers	964
<i>Pommes de terre.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant le ravitaillement du pays en —	685
— Décision du Département suisse de l'économie publique concernant la culture des — et leurs prix maxima	135
— Décision du Département suisse de l'économie publique concernant le ravitaillement du pays en — 401, 561	401, 561
— Pain de —	872
— Prix maxima des —	977
— Ravitaillement du pays en — 709, 942	709, 942
— Arrêté du Conseil fédéral concernant la prise d'inventaire des pommes de terre et la culture des — en 1918	1076
<i>Postes.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant la modification de l'ordonnance sur les —	871
— Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'ordonnance sur les — 321, 585, 1105	321, 585, 1105
— Arrêté du Conseil fédéral portant modification de l'ordonnance sur les — 79, 164	79, 164
— Arrêté fédéral concernant la révision des articles 20, 21, 25, 35 et 38 de la loi fédérale sur les — en suisses du 5 avril 1910	1101
<i>Potasse caustique.</i> Inventaire et séquestre de la soude calcinée (soude en poudre) — la potasse — la soude caustique (soude caustique solide) — la solution de soude caustique (soude caustique liquide) — la —	1030
<i>Prescriptions cantonales d'exécution.</i> Arrêté du Conseil fédéral sur les — relatives à la législation exceptionnelle de la Confédération	584
<i>Production agricole.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant le développement de la —	72
<i>Propriété industrielle.</i> Accession du Maroc à la convention pour la protection de la —	840

R.

	Page
<i>Recours.</i> Arrêté du Conseil fédéral portant modification de l'article 2 du règlement de la commission fédérale de — pour l'impôt de guerre, du 30 août 1916	154
<i>Regain.</i> Arrêté du Conseil fédéral relatif à la remise du foin et du —	193
— Arrêté du Conseil fédéral relatif à la remise du foin, du — et de la paille	315
— Prix maxima du foin et du —	180
<i>Régime militaire.</i> Arrêté du Conseil fédéral complétant et modifiant partiellement l'ordonnance concernant l'exécution de la peine d'emprisonnement sous le —	482
<i>Registre du commerce.</i> Ordonnance III modifiant le règlement sur le — et la Feuille officielle du commerce. (Tarif des émoluments.)	1037
<i>Registre foncier.</i> Ordonnance du Tribunal fédéral concernant les inscriptions et annotations au — à requérir par les offices de poursuite et de faillite	120
<i>Renonciation à la nationalité suisse.</i> Arrêté du Conseil fédéral relatif à l'application, durant l'occupation des frontières, des articles 7 et 9 de la loi fédérale du 25 juin 1903 sur la naturalisation des étrangers et la —	96
<i>Renseignements militaires.</i> Arrêté du Conseil fédéral mettant provisoirement hors vigueur quelques dispositions de l'ordonnance du 10 août 1914 relative à la publication de —	41
<i>Résidus de toutes sortes contenant du métal.</i> Inventaire des —	565
<i>Restrictions alimentaires.</i> Arrêté du Conseil fédéral prescrivant des —	91, 374
<i>Riz.</i> Prix maxima du —, du sucre et de leurs produits	56, 181, 562
<i>Russie.</i> Dénonciation de la convention d'établissement et de commerce entre la Suisse et la —	961

S.

<i>Saccharine.</i> Arrêté du Conseil fédéral autorisant l'emploi de la — dans la fabrication de certaines boissons . . .	263
<i>Secours.</i> Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'article 3 de l'ordonnance concernant les — délivrés aux familles des militaires (augmentation des secours)	381
<i>Secrets militaires.</i> Ordonnance sur la sauvegarde des — .	39

	Page
<i>Seigle.</i> Prix maxima du froment, du — et des produits de leur mouture	102, 454
<i>Semoule de consommation.</i> Fabrication et vente de — provenant de céréales panifiables	104
— Fourniture de farine blanche pour usages spéciaux; fabrication et vente de — provenant de céréales panifiables	457
<i>Services complémentaires.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'emploi d'hommes du landsturm et des — en vue des travaux agricoles nécessités par l'arrêté du Conseil fédéral du 3 septembre 1917 relatif au développement de la culture des céréales indigènes	889
<i>Sirops.</i> Arrêté du Conseil fédéral autorisant l'emploi de la glycose dans la fabrication de certains —	368
<i>Solde.</i> Arrêté du Conseil fédéral relatif à un supplément spécial de — durant le présent service actif	863
<i>Soude.</i> Inventaire et séquestre de la — calcinée (soude en poudre) — la potasse — la soude caustique (soude caustique solide) — la solution de soude caustique (soude caustique liquide) — la potasse caustique	1030
<i>Sous-production.</i> Constatation de la —	808
<i>Spiritueux.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant une nouvelle limitation de la vente des — par la régie des alcools	355
<i>Statistique.</i> Arrêté fédéral concernant la modification des prescriptions sur le paiement de la finance de — dans le trafic des marchandises avec l'étranger	160
— Ordonnance concernant la — du commerce de la Suisse avec l'étranger	253
<i>Sucre.</i> Prix maxima du riz, du — et de leurs produits 56, 181, 562	
— Inventaire du — industriel	85
<i>Supplémentaire.</i> Carte — des agriculteurs	943
<i>Surfaces cultivées.</i> Arrêté du Conseil fédéral relatif à la statistique suisse des — en 1917	275
<i>Sursis.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant la durée du — général aux poursuites	367, 985
<i>Surveillance.</i> Arrêté du Conseil fédéral réglant la — des exploitations de bois dans les forêts privées non protectrices	94

T.

	Page
<i>Tarif.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant le — des provisions à alouer aux caisses-maladie reconnues chargées du service d'agence de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents à Lucerne, ainsi que le tarif fixant la part de la prime à leur céder en cas de transfert d'assurance	352
<i>Taxe militaire.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'exemption de la — en faveur du personnel des chemins de fer chargé du service de garde armé durant l'exploitation en temps de paix.	372
— Arrêté fédéral relatif à l'élévation de la — pour l'année 1918	1067
<i>Taxes.</i> Arrêté du Conseil fédéral autorisant la perception de suppléments aux — de transport des entreprises de chemins de fer et de navigation	88
<i>Téléphones.</i> Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'article 114 de l'ordonnance sur les — (conversations urgentes)	284
<i>Timbre.</i> Arrêté fédéral sur le résultat de la votation populaire du 13 mai 1917 touchant l'insertion dans la constitution fédérale d'un article 41 ^{bis} et d'un nouvel alinéa de l'article 42 sous lettre <i>g</i> (perception de droits de — par la Confédération)	430
<i>Tir au fusil.</i> Ordonnance du Conseil fédéral concernant les hommes âgés de 16 à 60 ans aptes au —	265
<i>Tôles de fer.</i> Prise d'inventaire des — et des fils d'acier et de fer (en rouleaux de 5 mm et moins)	959
<i>Tourbe.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant l'exploitation des tourbières et le commerce de la —	318
— Ordonnance du Département suisse de l'intérieur relative à l'exploitation des tourbières et au commerce de la —	433, 551
— Prix maxima de la —	436, 555, 692
— Supplément à l'arrêté du Conseil fédéral, du 24 mai 1917, concernant l'exploitation des tourbières et le commerce de la —	432
<i>Tourisme.</i> Arrêté fédéral concernant la participation de la Confédération à l'association nationale pour l'office suisse du —	829

	Page
<i>Tourteaux. Livraison de</i> —	933
<i>Trafic du bétail. Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'arrêté du Conseil fédéral du 13 avril 1917 sur le</i> —	382
— <i>Prescriptions pour l'exécution de l'arrêté du Conseil fédéral du 13 avril 1917 concernant le</i> —	383
<i>Transport. Règlement de — des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur suisses, du 1^{er} janvier 1894</i>	485
<i>Transports de police. Règlement concernant les</i> —	108
<i>Travail dans les fabriques. Arrêté du Conseil fédéral concernant l'entrée en vigueur des articles 36 à 39 (commission des ateliers fédéraux) de la loi fédérale du 18 juin 1914 sur le</i> —	166
<i>Tribunal fédéral des assurances. Arrêté fédéral concernant l'organisation du — et la procédure à suivre devant ce Tribunal</i>	495

V.

<i>Veaux de boucherie et de la viande de veau. Prix maxima des</i> —	689
<i>Viande. Prix maxima de la</i> —	908
— <i>Prix maxima de la — de gros bétail appartenant à l'espèce bovine</i>	729